

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil d'Etat

Renforcement de la desserte lacustre au départ d'Yverdon-les-Bains

Afin d'améliorer la desserte régionale du sud du lac de Neuchâtel, de nouvelles courses figureront à l'horaire 2016 de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM). En remplacement des courses actuelles, un bateau circulera deux fois par jour entre Yverdon-les-Bains et Estavayer-le-Lac et retour et fera une course en boucle avec arrêt à Grandson. En outre, le bateau à vapeur Neuchâtel, récemment rénové, desservira les ports du sud du lac un dimanche par mois entre juin et septembre.

Actuellement, la région sud du lac de Neuchâtel et ses ports vaudois de Concise, Grandson et Yverdon-les-Bains sont desservis par deux longues courses aller et retour au départ de Neuchâtel. Jugées peu attractives, ces prestations ont fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires de la députée Pierrette Roulet-Grin, qui déplorait également que le bateau à vapeur Neuchâtel ne desserve plus le sud du lac.

En réponse à ces interventions, le Conseil d'Etat annonce dans sa réponse au Grand Conseil que de nouvelles courses dans le secteur d'Yverdon-les-Bains figureront à l'horaire 2016 de la LNM dont la saison touristique court du 27 mai au 25 septembre. D'un surcoût estimé à 27'000 francs, payé par les pouvoirs publics, ces améliorations ont été proposées par un groupe de travail composé de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton, des Communes d'Yverdon-les-Bains et de Grandson, de l'Association pour le développement du nord vaudois (ADNV) et de la LNM.

Les nouvelles prestations sont :

- Deux courses journalières aller et retour entre Yverdon-les-Bains et Estavayer-le-Lac (aller : 9h15 - 10h50 et retour : 11h00 - 12h35 / aller : 14h25 - 16h00 et retour : 16h10 - 17h45). Ces courses desserviront les ports de Grandson, Concise, Vaumarcus et St-Aubin et seront en correspondance à Estavayer-le-Lac avec un bateau vers et depuis Neuchâtel.
- Une nouvelle course journalière en boucle au départ d'Yverdon-les-Bains avec arrêt à

Grandson (13h20 - 14h10). Cette offre répond au besoin de proposer une croisière touristique plus courte.

- Exploitation du Neuchâtel à l'horaire dans la région sud du lac un dimanche par mois, en principe le premier dimanche des mois de juin à septembre.

Ces nouvelles prestations au départ d'Yverdon-les-Bains nécessitent de sécuriser une place d'amarrage pour le bateau qui assurera les courses supplémentaires. Cet aménagement du débarcadère sera financé et réalisé par la commune d'Yverdon-les-Bains.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 novembre 2015

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 et Pierre-Yves Gruaz, directeur général de la mobilité et des routes (DGMR), 021 316 71 30